



Comité des projets
2^e réunion
29 septembre 2011
Londres, Royaume-Uni

**Rapport du
Sous-comité virtuel de présélection (SCVP)
sur une proposition de projet révisée
concernant le café**

Contexte

1. Le présent rapport contient les évaluations du Sous-comité virtuel de présélection (SCVP) sur la proposition de projet révisée ci-après qui sera examinée par le Comité des projets et le Conseil en septembre 2011 :

- **Adaptation aux changements climatiques dans 3 pays membres de PROMECAFE (Costa Rica, Guatemala et Honduras)**, [anciennement Adaptation aux changements climatiques dans la région PROMECAFE] soumise par le Programme régional de développement et de modernisation de l'industrie du café en Amérique centrale, Panama, République dominicaine et Jamaïque (PROMECAFE) (document PJ-3/11 Rev.1).

2. Le SCVP est actuellement constitué du Brésil, de la Côte d'Ivoire, du Guatemala et de l'Indonésie (Membres exportateurs) et de l'Allemagne, de l'Italie, de l'Espagne et des États-Unis d'Amérique (Membres importateurs).

Mesure à prendre

Le Comité des projets est invité à examiner le rapport du SCVP et à soumettre une recommandation au Conseil sur la proposition.

RAPPORT DU SOUS-COMITÉ VIRTUEL DE PRÉSÉLECTION (SCVP)

Résumé de l'évaluation par le SCVP des projets, par domaine technique

Août 2011

Domaine technique	Adaptation aux changements climatiques dans 3 pays membres de PROMECAFE (Costa Rica, Guatemala et Honduras)*
Priorités du secteur du café	Septembre 2011 : Bon Mars 2011 : Bon
Planification du projet	Septembre 2011 : Moyen Mars 2011 : Moyen
Capacité opérationnelle de l'Agence d'exécution du projet (AEP)	Septembre 2011 : Bon Mars 2011 : Bon
Durabilité	Septembre 2011 : Moyen Mars 2011 : Moyen
Budget/rapport coûts-efficacité	Septembre 2011 : Bon Mars 2011 : Moyen
Recommandation générale	Le SCVP était partagé entre recommander d'approuver (3) ou de réviser (3) la proposition

* C'est la deuxième fois que cette proposition est examinée par le SCVP.

1. Adaptation aux changements climatiques dans 3 pays membres de PROMECAFÉ (Costa Rica, Guatemala et Honduras), soumise par le Programme régional de développement et de modernisation de l'industrie du café en Amérique centrale, Panama, République dominicaine et Jamaïque (PROMECAFÉ) (document PJ-3/11 Rev.1).

Observations générales :

- a) Le but de cette proposition de projet révisée est d'étudier les implications du changement climatique sur la productivité et la qualité du café au Costa Rica, au Guatemala et au Honduras, ainsi que de spéculer sur les régions où le café de qualité poussera à l'avenir et sur la mesure dans laquelle ces régions continueront à se prêter à la caféiculture sur une période donnée, par exemple en 2030 et 2050.
- b) L'Agence d'exécution du projet (AEP) proposée est le Centre international d'agriculture tropicale (CIAT).
- c) C'est la deuxième fois que le Comité examine cette proposition. Le Comité était partagé entre recommander d'approuver ou de réviser la proposition.

Observations du SCVP sur la proposition révisée :

- Un Membre a estimé que la proposition a été significativement améliorée, et l'a recommandée pour approbation : le calendrier des activités est maintenant clair ; il est également clairement indiqué qui sera responsable de l'exécution du projet (à savoir le CIAT, en collaboration avec trois institutions nationales) et le budget initial de 500 000 dollars a été ramené à 310 000 dollars, dont la moitié (155 000 dollars) devrait être fournie par le FCPB. Le financement de contrepartie se fait en nature (sous forme des traitements du personnel, de fourniture de véhicules, etc.). Les initiateurs ont maintenant défini la répartition du budget entre les divers secteurs d'activité.
- Ces observations vont dans le sens de l'avis d'un autre Membre qui a considéré que la nouvelle version de la proposition pouvait être approuvée.
- Tout en considérant que le projet est très pertinent et très raisonnable en termes de coût, un autre Membre a estimé qu'il pourrait encore être amélioré.
- S'agissant de l'évaluation en fonction des priorités du secteur du café, un Membre a noté que la proposition de projet était très pertinente, dans la mesure où nos connaissances sont très limitées quant à la manière dont le changement climatique aura une incidence sur la caféiculture, particulièrement la culture en haute altitude des Arabicas de qualité, qui se réduirait, tant en superficie qu'en quantité.

- Les points suivants ont toutefois été soulevés sur la gestion proposée du projet :
 - Élément 1 : les objectifs sont trop ambitieux pour le plan d'action et le niveau d'analyse spatiale est trop vaste pour les régions montagneuses. L'élément 3 ne prend pas en considération la réaction éventuelle du caféier (auto-adaptation). L'élément 4 ne comporte pas de plan structuré et détaillé pour l'évaluation sensorielle du café et le calendrier est trop court pour évaluer la qualité. L'élément 5 n'inclut aucune analyse de marché pour les cultures de remplacement. L'élément 6 ne prévoit qu'une analyse qualitative (et non quali-quantitative).
- Un autre Membre a estimé que la portée de cette proposition était maintenant limitée aux pays qui sont à la fois membres de l'OIC et du FCPB. Comme le stipulent les directives de l'OIC et du FCPB, la qualité de membre est un critère pour l'approbation des projets.
- Dans ses observations sur la précédente version de cette proposition, ce Membre posait une série de questions que la proposition devrait aborder pour réussir, notamment :
 - Quel pourcentage des régions de production actuelles devrait-il être abandonné ?
 - Quelles régions conviendraient-elles alors à la caféiculture ?
 - La caféiculture devrait-elle se déplacer en altitude ?
 - Ces régions pourraient-elles servir à la production de café ?
 - Les sols de ces régions sont-ils appropriés ?
 - Quelles seraient les conséquences de la mise en production de ces terres ?
 - Un déboisement serait-il nécessaire ?

Il n'était pas clairement précisé si la proposition aborderait ces questions et, dans l'affirmative, au titre de quel élément.

Observations et suggestions supplémentaires du SCVP :

- Un Membre continue de s'interroger sur la capacité à prédire les effets du changement climatique sur la qualité du café. La qualité du café peut être évaluée pour les régions caféicoles actuelles mais il est difficile de comprendre comment la qualité d'un café qui n'est pas encore produit (soit dans les régions de production actuelles soit dans de nouvelles régions, en réponse au changement climatique) peut être évaluée. Il a été suggéré de réviser l'élément de la proposition concernant la prévision des effets du changement climatique sur la qualité et la production du café, pour se concentrer uniquement sur la prévision des effets du changement climatique sur la production.

- Il a également été suggéré de réduire l'ampleur de l'élément concernant l'identification des cultures de remplacement. La prise en compte des cultures de remplacement est importante dans la mise en place de stratégies efficaces visant à atténuer les effets des changements climatiques mais les possibilités en la matière sont limitées et déjà bien connues. De l'avis de ce Membre, un réexamen de cette question dilapiderait des ressources nécessaires pour les autres éléments de la proposition ; les informations existantes devraient être suffisantes pour répondre aux besoins du projet.
- La proposition comprend un élément socioéconomique qui est très important pour comprendre la capacité d'adaptation au changement climatique ainsi que les stratégies les plus susceptibles de réussir en fonction de cette capacité. Outre qu'il améliore la compréhension des effets du changement climatique dans les pays producteurs de café, l'examen des facteurs socioéconomiques est important pour disposer d'un produit final utile en matière d'atténuation des effets du changement climatique sur les petits caféiculteurs. Plus précisément, disposer de données socioéconomiques concrètes dans les régions productrices de café aidera à élaborer des interventions futures réalistes dans les régions, compte tenu du contexte et des ressources des exploitants. Toutefois, l'élément socioéconomique de la proposition contient peu de détails et les questions qu'il pourrait aborder ne sont pas clairement précisées. L'élément devrait aborder, par exemple, les questions suivantes :
 - Combien de personnes seraient-elles touchées si les régions actuelles de production de café devaient être abandonnées ?
 - Quelle en serait l'incidence sur l'économie globale de chaque pays ?
 - Qui est propriétaire des terres où les régions actuelles de production de café pourraient devoir être déplacées ?
 - Y-aurait-il suffisamment d'ouvriers disponibles pour cueillir le café dans ces nouvelles régions ?
 - Ces nouvelles régions ont-elles des infrastructures de traitement et de transport du produit fini ?
 - Quel serait le coût de production du café dans ces régions ?